

# Charte d'engagement réciproque

## RÉGAL Normandie - Membre du RÉGAL Normandie

### Préambule

Le RÉGAL (*Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire*) Normandie est composé d'acteurs régionaux souhaitant agir pour réduire le gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne alimentaire. Il a été créé à l'occasion de la 2<sup>ème</sup> journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire en octobre 2014. Il a pour but d'accompagner et de faciliter régionalement la mise en œuvre de la lutte contre le gaspillage alimentaire en vue d'atteindre l'objectif de - 50 % de gaspillage alimentaire d'ici 2025.

### Engagement du RÉGAL Normandie

Le RÉGAL Normandie est une **communauté de travail** permettant aux acteurs de la chaîne alimentaire de se rencontrer, de coopérer, d'interagir, de co-construire et de travailler en synergie. Fonctionnant en intelligence collective, ce réseau se base sur la circulation de l'information entre ces acteurs, les apprentissages réciproques, la création de savoirs collectifs et innovants, l'émergence d'actions partenariales ou individuelles, le partage et la capitalisation des bonnes pratiques.

Le Regal Normandie s'engage auprès de ses membres à :

- ◆ Proposer un cadre qui facilite la mise en place d'action, entre autres par l'organisation d'échanges, de rencontres et de réunions de travail ;
- ◆ Permettre à ses membres de bénéficier d'apprentissages réciproques grâce à la construction, l'expérimentation et la diffusion de méthodes et d'outils ;
- ◆ Diffuser une veille sur la réduction du gaspillage alimentaire avec un zoom sur la réglementation ;
- ◆ Valoriser l'adhésion des membres au RÉGAL (*utilisation par le membre du logo RÉGAL Normandie en y apposant la mention « membre du RÉGAL Normandie »*) ;
- ◆ Valoriser les actions menées par ses membres via des fiches actions diffusées sur le site internet du RÉGAL ;
- ◆ Relayer au niveau national les actions innovantes mises en place par les membres, les méthodologies expérimentées ainsi que les questions soulevées collectivement.

### Engagement du membre du RÉGAL Normandie

Le membre soussigné s'engage à :

- ◆ Participer aux réunions proposées par le RÉGAL (au minimum 1 par an) ;
- ◆ Être actif dans la réduction du gaspillage alimentaire ;
- ◆ Partager des informations et retours d'expérience sur le gaspillage alimentaire.

Le membre décide du niveau d'engagement qu'il veut apporter au RÉGAL et s'inscrit aux groupes de travail (GT) du RÉGAL suivant :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> GT filières : production, transformation, distribution | <input type="checkbox"/> GT Restauration collective |
| <input type="checkbox"/> GT Information et Sensibilisation du consommateur      | <input type="checkbox"/> GT Don alimentaire         |

Structure Membre du RÉGAL (Nom et logo) : .....

Nom et Prénom de la personne représentant le membre : .....

Coordonnées (Courriel et téléphone) : .....

Fait à ..... le .....

Signature :